



POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Assemblée nationale: adoption de la loi de règlement 2020

Yannick Franz IGOHO Libreville/Gabon

ES récentes recommandations de Jean-Valentin Leyama, secrétaire exécutif du parti "Réappropriation du Gabon, de son indépendance, pour sa reconstruction" (RÉAGIR) – inhérentes au rejet du projet de loi de règlement 2020 par les parlementaires —, n'ont visiblement pas été suivies par les députés. En atteste la conclusion de la séance plénière d'hier dirigée par le président de l'Assemblée nationale, Faustin Boukoubi.

Après l'examen préliminaire fait par les membres de la Commission des Finances, du Budget et

de la Comptabilité publique, les députés ont adopté à une très large majorité, la loi de réglement (LR). En effet, soixante et onze (71) membres de la première Chambre du Parlement ont donné leur quitus, quatre (4) d'entre-eux se sont prononcés contre et aucune abstention n'a été enregistrée. Concrètement, la LR 2020 laisse apparaître un solde déficitaire des opérations budgétaires de 273 846 010 629 9 FCFA et un solde excédentaire des opérations de trésorerie et de financement de 570 387 222 698 FCFA. Des chiffres qui, avait indiqué le secrétaire exécutif de RÉAGIR, ne réflètent pas la réalité. D'autant plus que selon



Les députés adoptant le texte soumis à leur vote.

lui, dans un avis, la Cour des comptes avait mentionné que "le choix de constater un excédent en trésorerie alors que la dette intérieure n'est pas apurée ne rend pas compte de la situation financière réelle de l'État".

Présente à ladite plénière, Édith Ekiri Mounombi-Oyouomi, ministre du Budget et des Comptes publics, a salué la décision des élus du peuple. Non sans prendre bonne note de leurs observations et autres recommendations. Occasion pour elle de rassurer l'auditoire sur la détermination du gouvernement à impliquer davantage les députés, et de façon

générale les parlementaires, dans l'étude des textes réglementaires. Reste au Sénat d'adopter ou non ladite loi de règlement.

Quoi qu'il en soit, à travers ce vote, les députés attestent de la régularité et de la sincérité de l'exécution du budget de l'État en 2020.

Désirée Singatady-Matha nous a quittés

Libreville/Gabon

E Conseil municipal d'Akanda est en deuil. La maire du 1er arrondissement, Désirée Singatady-Matha, est décédée hier à Mékambo, chef-lieu du département de la Zadié dans l'Ogooué-Ivindo. Sitôt la nouvelle de sa disparition connue, d'aucuns ont exprimé leur "immense tristesse, douleur et compassion". Notamment sur les réseaux sociaux où les uns et les autres ont salué "la mémoire d'une femme battante au grand cœur et d'une élue proche des populations".

Journaliste de formation, Désirée Singatady-Matha était, en effet, connue du grand public. Présentatrice vedette du "20 heures" à la Radio télévision gabonaise (RTG), elle a marqué plusieurs générations de téléspectateurs par son talent et sa maestria. Avant d'adhérer au Parti démocratique gabonais (PDG), formation sous la bannière de laquelle elle a été élue au 1er arrondissement de la commune d'Akanda à l'issue des élections couplées (législatives et locales) d'octobre 2018.



La maire du 1er arrondissement d'Akanda, Désirée Syngatadi-Matha, de son vivant.

Dynamique et active sur le terrain politique, elle l'était également dans le domaine associatif. "Ekambo", structure associative qu'elle dirigeait avec efficacité et pugnacité a su asseoir sa notoriété et sa crédibilité au travers d'actions multiformes au bénéfice des personnes vulnérables, tout en mettant en place des activités génératrices de revenus (AGR). C'est dire le désarroi et le chagrin dans lequel se trouve plus d'un du côté d'Akanda et de l'Ogooué-Ivindo, province dont elle était orginaire.

Émus et abattus, plusieurs de ses anciens confrères ont loué "la mémoire d'une professionnelle aguerrie, soucieuse du travail bien fait, dure à la tâche et prompte à servir ses conci-

PDG : appel à plus d'unité entre camarades

J.K.M Libreville/Gabon

A volonté de mettre définitivement un terme dà un certain nombre de comportements nuisibles est une réalité palpable au sein du Parti démocratique gabonais (PDG). Pour preuve, au cours du pointpresse qu'il a animé mercredi dernier au siège de sa formation politique, le porte-parole du PDG, Guy-Durand Ondzounga, dressant le bilan du récent séjour du secrétaire général, Steeve Nzegho Dieko, dans l'Ogooué-Lolo, a indiqué que celui-ci a invité les cadres et militants PDG de cette province à se départir de "la médisance et la calomnie". D'autant plus que, selon lui, tout ceci est de nature à troubler la bonne marche de leur écurie dans cette partie du pays.

De fait, a-t-il mentionné, en terre logovéenne et comme partout ailleurs, Steeve Nzegho Dieko



Le porte-parole du PDG, Guy Durand Ondzounga, lors d'une précédente sortie.

n'a eu de cesse, en droite ligne des instructions du "Distingué camarade président", Ali Bongo Ondimba, d'exhorter ses camarades à s'approprier véritablement "les neuf valeurs fondamentales" (Mobilisation, l'unité, le rassemblement, l'humilité, la fidélité, la loyauté, le respect entre militants, l'engagement sincère et la réconciliation) de leur formation politique.

Dans tous les cas, ces exhortations traduisent, d'une certaine manière, la volonté du secrétaire général du PDG d'aborder les échéances électorales à venir avec des troupes déterminées, disciplinées et pleinement investies par la volonté de conforter l'hégémonie de leur famille politique, en menant à la victoire leur candidat au prochain scrutin présidentiel.